



facilitateur d'implantation

Les écoParcs industriels dans le Canton de Genève

Une nouvelle gouvernance pour les zones industrielles



Un lien renforcé entre les entreprises et leur territoire

écoParc industriel est un concept d'aménagement et de gouvernance incitant à une meilleure utilisation du sol et des surfaces par une optimisation des infrastructures, des équipements et des ressources.

Il vise à concilier, sur les critères du développement durable, l'activité économique avec son environnement. Il met en avant la qualité de vie au sein des zones industrielles et artisanales. Ce type de démarche est connu dans le monde sous l'appellation d'*écologie industrielle* et connaît un essor important.

écoParc industriel permet de répondre aux défis posés par l'exiguïté du territoire cantonal, en redéfinissant et optimisant les espaces de production à Genève.



Favoriser la collaboration interentreprises

La démarche écoParc industriel incite les entreprises à travailler ensemble au développement d'innovations, notamment en mutualisant leurs services ou infrastructures locales.

Elle veut permettre aux entreprises de créer des opportunités d'économies, tout en augmentant leur efficacité ou leur efficience.

De nombreux axes d'optimisation sont possibles, incluant :

- Récolte des déchets d'entreprise
- Partage d'une chaudière
- Installation de panneaux solaires pour un réseau de production d'électricité local
- Meilleure mobilité, par la rationalisation des places de parking existantes ou en participant à des parkings mutualisés
- Services communs à disposition des travailleurs (restauration, crèches, etc.)



Les Commissions écoParc industriel

Premières zones industrielles (ZI) à évoluer en écoParcs industriels, ZIPLO, ZIRIAN et ZIBAY disposent de leurs propres Commissions écoParc industriel. Ces nouvelles structures regroupent représentants des entreprises, des communes, de l'État et de la FTI.

Leurs membres sont nommés – sur présentation – par le Conseil d'État. Les associations d'entreprises soutiennent les intérêts des usagers de la zone en envoyant deux délégué(e)s pour chaque commission.

Approche nouvelle de la gestion des zones industrielles, écoParc industriel repose sur une gouvernance active et participative de tous les acteurs impliqués et est amené à s'étendre progressivement aux autres ZI du canton.

Chaque acteur a des prérogatives particulières au sein de la Commission. Conformément à sa mission visant à faciliter l'implantation et le développement d'entreprises dans les zones industrielles genevoises, la FTI veille à proposer une offre en surfaces adaptée aux besoins de tout l'écosystème économique. Elle pilote la démarche écoParc et initie les Commissions.

L'État quant à lui assure le déploiement des politiques publiques, alors que les communes maintiennent le lien territorial avec les entreprises au quotidien.

Les Associations d'entreprises, entités liées à leur territoire, représentent les entreprises implantées dans la zone, défendent leurs intérêts et assurent leur visibilité.

Les tâches de la Commission écoParc industriel

Réunir les acteurs
Transmettre les propositions
Offrir une plateforme de dialogue
Prendre des positions concertées
Faciliter la réalisation de projets innovants

FTI
1 président +
1 représentant

Entreprises
2 représentants

Communes
2 représentants

État de Genève
2 représentants



Moyens d'action

Ateliers participatifs

Afin de sensibiliser au fort potentiel de la démarche écoParc industriel, la FTI organise des rencontres d'entreprises dans chaque zone, sous forme d'ateliers participatifs. Ces ateliers présentent les démarches d'écologie industrielle en cours dans la zone, listent les problèmes potentiels et élaborent des pistes pour les solutionner.

Grâce au travail effectué lors de ces ateliers, l'installation d'un réseau de chaleur et de froid commun et la création d'un parking unique sont par exemple en cours de réalisation à la ZIRIAN. Ces aménagements permettront une diminution des charges et de la consommation de combustibles, ainsi qu'une meilleure circulation dans la zone.

La communauté Genie.ch

Lancée en 2015, la plateforme Genie.ch est consacrée à la promotion et à la création de projets d'écologie industrielle. Service gratuit, le site est accessible à toutes les entreprises du canton de Genève.

Il liste projets, idées, documentation et exemples de bonnes pratiques alliant performance économique et respect de l'environnement et permet aux entreprises membres de partager leurs expériences et de trouver des partenaires pour des échanges de ressources (énergie, matières premières).

Financement

Les projets planifiés répondent à une exigence de rentabilité et appliquent le principe du bénéficiaire-payeur. La FTI, l'État et les Communes ont intérêt à ce que les ressources soient préservées et que les entreprises soient productrices de biens.

Les collectivités portent les projets d'utilité publique.

La FTI soutient financièrement les associations représentatives des entreprises. Elle prend également en charge les frais d'organisation des commissions et ateliers et – selon les cas avec l'État et les communes – les études d'opportunité.

Les entreprises, bénéficiaires d'installations de mutualisation efficaces, financent les études de faisabilité. La FTI peut participer selon les cas. Elles financent également les avant-projets et projets.

Pour plus d'informations:
ecoparc@fti.geneve.ch

